

## Revue de Presse du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural Vendredi 29 août 2008

1. Crise alimentaire: L'Afrique Centrale crée un fonds spécial
2. Concertation régionale sur la crise alimentaire
3. Cérémonie d'installation du nouveau comité national de l'ASSIAC
4. Un projet d'implantation des techniciens agronomes à Mbankana
5. Le gouvernement Congolais appelé à subventionner des programmes de recherche en bio-carburants
6. Les Brèves

### **1. Crise alimentaire: l'Afrique Centrale crée un fonds spécial**

**AFP**

**29 juillet 2008**

Les ministres de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) ont décidé mardi à Kinshasa la création d'un fonds spécial régional de développement agricole pour tenter de résoudre la crise alimentaire qui sévit dans la sous-région.

Les ministres, réunis depuis lundi à Kinshasa, "décident de libérer à très brève échéance une dotation de 200.000 dollars américains par pays" en vue de constituer "un premier apport pour la création d'un fond spécial régional de développement agricole", indique un communiqué publié à l'issue de leurs travaux.

Ce communiqué ne précise cependant pas la date de la mise en place du Fonds par les dix pays de la CEEAC.

"Un quart de cette somme va compléter les ressources que la FAO va mobiliser pour préparer des projets de développement" dans la sous-région, a précisé à l'AFP le sous-directeur régional de l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation, Modibo Traoré.

Les ministres des 10 pays membres de la CEEAC ont aussi demandé aux gouvernements de la sous-région "d'être en mesure de remplir leurs engagements" pris à Maputo en 2001 par les chefs d'Etat africains consistant à élever d'ici 2010 le niveau des contributions des budgets nationaux alloué à l'agriculture à plus de 10%.

Depuis, seul le Tchad a réussi à élever son budget à 13%, selon Modibo Traoré.

"La volonté politique se traduit mieux par les actes, les chefs d'Etats de la CEEAC doivent mieux s'affirmer que par le passé sinon on ne pourra pas avancer", a déclaré à l'AFP le secrétaire général de la CEEAC, le général congolais Louis-Sylvain Ngoma.

Les ministres sont aussi convenus "d'organiser et de mettre en application un marché régional qui devra faciliter l'accès des intrants, intensifier les échanges, éliminer progressivement les barrières tarifaires et non tarifaires et encourager la commercialisation des produits agricoles".

Une quarantaine de ministres chargés de l'agriculture, de l'économie, des finances, du commerce et de l'intégration régionale ont participé à la réunion de Kinshasa.

La réunion a été clôturée mardi par le ministre congolais de l'Agriculture Nzanga Mobutu, qui a représenté Joseph Kabila, président en exercice de la CEEAC et président de la République démocratique du Congo.

La CEEAC comprend 10 pays d'Afrique centrale : Angola, Burundi, Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, République de Sao Tomé et Príncipe, Tchad.

## **2. Concertation régionale sur la crise alimentaire: communiqué final du conseil des ministres**

**[www.ceeac-eccas.org](http://www.ceeac-eccas.org)**

**Son Excellence le Ministre d'Etat Nzanga Mobutu**

**Pour le Conseil des Ministres**

**6 août 2008**

A l'initiative de Son Excellence Monsieur Joseph KABILA KABANGE, Président de la République Démocratique du Congo et Président en exercice de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale, le Conseil des Ministres de la CEEAC sur la crise alimentaire s'est tenu à Kinshasa les 28 et 29 juillet 2008. Au cours de ces assises il a également été examiné le point relatif à la validation d'un nouveau cadre institutionnel et d'un nouvel organigramme du Secrétariat Général de la CEEAC.

### **I. De la crise alimentaire :**

Cette concertation sous régionale a donné l'occasion aux ministres d'examiner les causes profondes de cette crise et d'adopter des mesures importantes pour y faire face.

En ce qui concerne les causes de la crise, les ministres ont pris acte de ce que la situation alimentaire actuelle dans la sous région d'Afrique Centrale découle d'une aggravation de l'état de dysfonctionnement du secteur agricole qui a longtemps prévalu dans les Etats membres de la CEEAC et de la flambée des prix des denrées alimentaires.

Au terme de leurs échanges, les ministres ont donc convenu de l'urgence de prendre, au niveau de chaque Etat membre et au niveau régional, des mesures concrètes pour assurer une meilleure maîtrise du phénomène et trouver des voies et moyens d'une sortie durable de la crise.

### **Au plan National, les Etats :**

1. Fixent l'échéance de 2010, pour procéder à la revue de la mise en œuvre des décisions des réunions précédentes, à savoir, les Déclarations de Maputo et d'Abuja ;
2. Réaffirment leur engagement à assurer la mise en application effective de la Déclaration de Maputo, notamment en ce qui concerne l'allocation à l'agriculture de l'équivalent de 10% du budget national, de la Déclaration d'Abuja relative à l'accessibilité aux intrants, dont les engrais ;

3. S'engagent à mettre en place des mécanismes de suivi – évaluation internes de l'utilisation des dotations budgétaires affectées au développement de l'agriculture, de l'élevage, des pêches (maritimes et continentales) et de l'aquaculture ;
4. Décident d'encourager et soutenir les organisations paysannes tant sur les plans technique que financier en vue de les stimuler et de créer les conditions de modernisation de leurs techniques et méthodes de production, de stockage, de conservation et commercialisation ;
5. Décident de libérer à très brève échéance une dotation spéciale d'au moins 200.000 USD par pays, en vue de constituer un premier apport pour la création du Fonds spécial régional de développement agricole devant être mis en place par la CEEAC. Un quart de cette dotation va permettre d'apporter une contribution au projet d'appui de la FAO au secteur agricole ;
6. Donnent la latitude à chaque Etat de s'organiser dans la mise en œuvre de mécanismes de stockage et de distribution des denrées alimentaires ;
7. Engagent une réflexion sur le développement d'un secteur privé agricole régional en relation avec la FAO ;
8. Soumettent des projets de développement agricole via la FAO au plus tard en septembre 2008 afin de saisir les opportunités offertes par les partenaires ;
9. Conçoivent et exécutent des programmes agricoles pour encourager le retour des jeunes à la terre;

#### **Au plan Régional :**

Les Etats donnent mandat à la CEEAC en collaboration avec les partenaires au Développement de :

1. Accélérer le processus devant aboutir à l'adoption et à la mise en œuvre de la Politique Agricole Commune (PAC) et l'actualisation du Programme Régional de la Sécurité Alimentaire (PRSA) ;
2. Organiser et mettre en application un marché régional pour faciliter l'accès aux intrants (engrais, semences, matériels et équipements agricoles), intensifier les échanges intra communautaires, éliminer progressivement les barrières tarifaires et non tarifaires et encourager la commercialisation des produits agricoles, des pêches, de l'aquaculture et de l'élevage ;
3. Organiser un processus de suivi de la mise en application effective, des dispositions relatives à la zone de libre échange et à la libre circulation des opérateurs économiques, des chercheurs et des biens dans l'espace CEEAC, notamment de façon à accompagner les efforts de création, à terme, du marché régional des produits agricoles ;
4. Créer un système d'information et d'alerte précoce de la sécurité alimentaire, avec une banque de données et un suivi efficace des statistiques. Ce système devra assurer l'observation et le suivi des productions agricoles, l'évolution des prix et la vulnérabilité des populations. Il se chargera en outre de la coordination de la collecte, du traitement et de la diffusion des données entre les Etats ;
5. Engager une réflexion sur la création d'un Fonds spécial régional de développement agricole ;
6. Élaborer un programme régional de maîtrise de l'eau (irrigation et drainage) ;
7. Mettre en place un comité de suivi régional, composé des experts et représentants de :

- La Présidence en exercice de la CEEAC ;
- La FAO ;
- La CEA ;
- La Banque Africaine de Développement ;
- Les organisations paysannes et le secteur privé.

Ce Comité sera complété selon les besoins par d'autres organisations et personnes ressources. Il devra assurer le suivi de la mise en œuvre par les pays de la région des décisions du Conseil des Ministres, à qui il devra rendre compte périodiquement.

**En ce qui concerne la FAO, elle s'engage à :**

1. Appuyer les pays membres de la CEEAC à travers son Bureau sous régional d'Afrique Centrale dans l'élaboration de projets conformes aux formats requis pour faciliter leur accès aux financements annoncés lors de la Conférence de haut niveau de la FAO tenue en juin 2008 à Rome ;
2. Accélérer la mise en œuvre d'un Programme de Coopération Technique (TCP) Régional pour accompagner les actions urgentes initiées en vue d'assister les petits paysans des Etats membres à accéder aux intrants agricoles ;

Par ailleurs, les Ministres ont exprimé à la très haute attention de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEEAC le souhait et la nécessité de réaffirmer la volonté politique pour la mise en application des mesures adéquates en vue de renforcer durablement le secteur agricole de l'Afrique Centrale.

**II. Du cadre institutionnel et du nouvel organigramme du Secrétariat Général de la CEEAC :**

Concernant la validation du nouveau cadre institutionnel et du nouvel organigramme du Secrétariat Général de la CEEAC, après débats, le Conseil a donné, sous forme d'avis provisoire, des orientations informelles qui devront être examinées à la prochaine réunion statutaire du Conseil des Ministres.

Enfin, les Ministres et les représentants des organisations partenaires au développement ont présenté leurs vifs remerciements à Son Excellence Monsieur Joseph KABILA KABANGE, Président de la République Démocratique du Congo et Président en exercice de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale, au Gouvernement et à tout le peuple congolais, pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé et pour la qualité de l'organisation de travaux.

Kinshasa, le 29 juillet 2008  
Pour le Conseil des Ministres  
Le Président  
MOBUTU Nzanga

### **3. Cérémonie d'installation du nouveau comité national de l'ASSIAC**

**Par Avde**

**29 août 2008**

Ce vendredi 29 août a eu lieu à la salle de conférences du Ministère des Affaires Étrangères, la cérémonie d'installation officielle du nouveau comité directeur national de l'association des ingénieurs agronomes de la République Démocratique du Congo, ASSIAC en sigle. Le nouveau staff dirigeant a été élu au terme d'élections organisées par son Assemblée Générale réunie en session extraordinaire en avril 2008.

L'association des Ingénieurs Agronomes du Congo, ASSIAC, est par définition la Corporation professionnelle regroupant tout détenteur du diplôme d'ingénieur agronome, national ou étranger en RDC. Elle se veut un cadre de référence en RDC, non seulement pour la valorisation de la profession d'agronome, mais aussi pour la promotion du statut de l'ingénieur agronome.

Le nouveau président national Monsieur Damas Mamba Mamba parlait, lors de la cérémonie, de l'importance de l'agriculture dans le cadre de la crise alimentaire mondiale. « La RDC, comme pays à vocation agricole, ne possède pas seulement des ressources naturelles mais aussi des ressources humaines. Notre pays a souscrit pour atteindre les objectifs du millénaire de développement. Pour notre part, nous estimons que si le budget de 10% pour l'agriculture est réalisé, ceci nous permettra de contribuer de manière significative à l'objectif de la réduction de la pauvreté. Pour l'intérêt de notre pays nous pensons qu'il est plus que temps qu'un véritable partenariat public privé responsable soit établi. Ceci pour être efficace doit se traduire par une collaboration étroite, lors des élaborations des documents stratégiques, notamment les politiques agricoles et le programmes agricoles. »

La manifestation de ce jour révèle un double caractère: premièrement l'installation du nouveau comité directeur national ainsi que des deux organes d'accompagnement, la commission stratégique permanente et le comité de contrôle, suivi et évaluation. Deuxièmement l'ASSIAC veut lancer une nouvelle dynamique fondée sur trois piliers: intégration, implication et innovation. Une trilogie par laquelle le nouveau comité voudrait faire sortir l'ingénieur agronome du dépôt et aider à relancer l'agriculture dans le pays.

Le Secrétaire général de l'Agriculture, Dr. Hubert Ali Ramazani, clôturait la cérémonie en honorant l'ASSIAC avec ces 18 ans d'existence. Il félicite les dirigeants sortants et entrants et exprime son souhait que le président sortant reste active dans l'association et que la collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et du Développement restera intense.

Le nouveau staff dirigeant présenté à ce jour:

Président National: Damas MAMBA MAMBA  
Vice Président: Decker ALUFWAKENDA  
Vice Président: Rubens EKOFA  
Secrétaire Général: Daddy-Félix MUTCHIPAYI  
Sec. Gen. Adjointl: Dauphin MBOKA LOMBOTO  
Trésorier General: Jean-Damas BULUBULU  
Trésorier Gen. Adjoint: Joël KAYOYO

#### **4. Un projet d'implantation des techniciens agronomes à Mbankana**

ACP

21 août 2008

Le ministre provincial de l'Agriculture et du développement rural, Peterson Kialewuka, a annoncé mercredi au cours des échanges qu'il a eus avec une délégation de l'Association des ingénieurs agronomes du Congo (ASSIAC), qu'il entendait lancer dans les jours à venir, un projet d'implantation des techniciens agronomes à Mbankana, au Plateau des Bateke dans la commune de Maluku, dans le cadre du plan de développement agricole de la ville de Kinshasa.

Le projet, qui fera l'objet d'un financement extérieur, a retenu 5 sites devant abriter près de 1000 maisons pour les techniciens agronomes et les fermiers. Il s'agit des sites de Mbankana, Mampu, Bwantaba, Mbete et Ngana. M. Kialewuka a saisi cette opportunité pour exprimer la volonté du gouvernement provincial de travailler en « étroite collaboration » avec les professionnels de l'agriculture représentés par l'ASSIAC. Cette association mérite l'appui de la province dans la mise en œuvre de grands projets agricoles, a-t-il relevé, précisant que le secteur agricole demeure le moteur du développement pour le pays.

De son côté, le président de l'ASSIAC, M. Damas Mamba Mamba s'est réjoui de la mise en place des stratégies de développement agricole en partenariat avec son association. Il a souhaité, en perspective de la table ronde qui sera organisée par la ville de Kinshasa sur le secteur agricole, que la question des ressources humaines et financières soit débattue pour répondre favorablement au problème de la sécurité alimentaire. L'Association des ingénieurs agronomes du Congo était représentée cette réunion de travail par son président Mamba Mamba, le vice-président Alufwankenda et par le secrétaire général D. Mutshipayi.

#### **5. Le gouvernement Congolais appelé à subventionner des programmes de recherche en bio-carburants**

ACP

20 août 2008

Le docteur Pierre Lohohola, professeur à la faculté des sciences de l'Université de Kinshasa appelle le gouvernement Congolaise à subventionner des programmes des recherches scientifiques dans le domaines des bio-carburants et à pourvoir les espaces cultivables pour la production des matières susceptibles à cette fin.

Professeur Lohohola qui a fait cet appel mardi à l'ACP dans le cadre des résolutions des travaux du congrès national du pétrole, Gaz et expositions tenus à Kinshasa du 11 au 13 août 2008 a émis le vœux de voir le gouvernement désigner des consultants parmi les experts nationaux en vue de travailler pour approfondir les questions des bio-carburants.

L'homme des sciences estime que pour faire face aux enjeux majeurs que le monde enregistre par ce temps qui court dans le domaine énergétique, à savoir la réduction du CO<sub>2</sub> d'origine fossile et la dépendance énergétique du pétrole, l'Etat Congolais doit s'investir dans la production des bio-carburants.

Ces carburants issus de la biomasse constituent la réponse la plus appropriée à ces enjeux a dit le professeur Lohohola, précisant qu'il s'avère nécessaire de maîtriser les pratiques de productions aussi bien des matières végétales de base que des bio-carburants proprement dits.

Selon lui, la république Démocratique du Congo (RDC) a déjà réalisé en 1993 des études en laboratoire avec l'éthanol « bon gout » de la compagnie sucrière de Kwiulu-ngongo pour préparer de l'essence super à partir des coupes d'essences provenant de la raffinerie de la SOCIR. Ces résultats, a-t-il dit étaient concluants car ayant atteint l'indice d'octane 93 'exigé) avec 13 à 14% d'éthanol.

Par ailleurs, en Europe, la commission Européenne recommande l'incorporation de bio-carburants à des teneurs supérieures à 5% pour l'éthanol, jusqu'à 15% pour l'ETBE (Ethyl tertio butyl ether) dans l'essence et jusqu'à 5% pour l'EMHV (ester méthylique d'huile végétale) dans le gasoil, a conclu l'homme des sciences.

## **6. Les Brèves**

**L'administrateur du territoire de Tshilenge pour la réhabilitation des routes de desserte agricole** (Tshilenge, 08/08, ACP) -L'administrateur du territoire de Tshilenge, Dieudonné Badele Gafu, est déterminé à réhabiliter les routes de desserte agricole reliant le chef-lieu de son entité aux autres agglomérations de la cité de Tshilenge, pour promouvoir la production agricole. Le financement est assuré par l'administrateur du territoire de Tshilenge, en collaboration avec certaines ONG de développement et de l'appui au secteur agricole.

**La campagne agricole dans les zones rurales préoccupe le gouvernement du Kasai Oriental** (Mbuji-Mayi, 08/08, ACP) -Le ministre provincial de l'Agriculture, pêche et élevage, Anaclét Mbuyi Tshileo, effectue depuis dimanche dernier une tournée de sensibilisation de la population des zones rurales sur la réussite de la campagne agricole saison. Selon la source, cette campagne qui a commencé par le territoire de Kabinda, devra préparer les paysans et autres moniteurs agronomes aux activités agricoles à la première saison culturale qui débute le 15 septembre prochain.

**Pour une nouvelle politique de la conservation de la nature** (Kinshasa, 08/08, ACP) -Le gouvernement de la République s'active à mettre en place une nouvelle politique de la gestion et de la conservation de la nature. M. Jean Bosco-Barihimi, député élu de la circonscription électorale de Rutshuru au Nord-Kivu, l'a fait savoir jeudi à Kinshasa au cours d'un point de presse en son cabinet de travail. Selon M. Barihimi, un projet de loi sera bientôt pris au Parlement pour ce faire. Ce projet, a-t-il souligné, prend en compte les intérêts des populations autochtones vivant à proximité des parcs nationaux créés durant la période coloniale où la RDC n'était pas souveraine. .

**L'ONC remarqué à la FIKIN grâce au café délice** (Kinshasa, 14/08, ACP) - L'Office congolaise du café (ONC) fait, cette année, une présence remarquable à la FIKIN 2008 grâce au « café délice » moulu et produit par cette entreprise agro-industrielle de l'Etat. « Café délice » qui est conditionné dans un sachet de 250 grammes et vendu au prix promotionnel d'un dollar américain à la FIKIN est un café naturel sans additif avec comme spécificités qu'il est très stimulant, riche en arôme, fortifiant et stabilisant. L'ONC qui veut donner à travers sa présence à la FIKIN, un signal fort de la relance de ses activités, a décidé de renforcer la production et la commercialisation locale de son café moulu afin de se conformer aux recommandations de l'Organisation internationale du café (OIC).

### **Du matériel agricole et roulant remis au PARSAR/Bas-Congo**

(Matadi, 15/08, ACP)-. Le ministre provincial de l'Agriculture, développement rural, petites et moyennes entreprises du Bas-Congo, Gaston Nginayevuvu Lubamba, a présidé au nom du gouverneur de province, la cérémonie de remise au PARSAR (Projet d'appui à la réhabilitation du secteur agricole et rural) de divers matériels agricoles et roulants achetés sur fonds propres du gouvernement provincial du Bas-Congo.

### **Don du matériel aratoire de la FAO aux maraîchers de Boma**

(Boma, 15/08, ACP)-. Un lot de matériels composé de manchettes, houes, arrosoirs, bêches et râtaux, don de la FAO (Fonds des Nations-Unies pour l'alimentation) aux maraîchers de Boma, a été remis à ces derniers par l'ONG à vocation agricole " Ferme Sarah ". Selon l'Ir. Jean-Paul Ngimbi, coordinateur de cette ONG et consultant à la FAO, qui a procédé à la remise de ce matériel à la pépinière centrale de l'Agriculture à Boma, ce premier lot qui sera suivi d'un second dans deux semaines, entre dans le cadre du projet F 706 exécuté en urgence par la FAO dans le but de contribuer au renforcement des capacités agricoles des maraîchers.

### **Les besoins en maïs estimés à 40 tonnes par jour dans la ville de Kananga**

(Kananga, 18/08, ACP).- Quarante tonnes de maïs graines par jour sont jugées nécessaires et suffisantes pour répondre aux besoins de la population de la ville de Kananga, au Kasai Occidental. Selon les experts contactés à ce sujet, douze wagons de ce produit alimentaire par semaine aideraient, en cette période de pénurie, à éviter la catastrophe qui pointe à l'horizon au chef-lieu de cette province. De toutes les évidences, la baisse de la production de maïs a été favorisée l'année passée par les perturbations climatiques caractérisées par une saison sèche précoce et des pluies abondantes lors de la période de défrichement des champs. A titre exemplatif, le territoire à vocation agricole de Mweka a produit 141.890 tonnes de maïs en 2007 contre 98.000 en 2008. Les stocks de maïs graines actuellement disponibles dans les territoires de Mweka et d'Ilebo ne sont pas suffisants pour juguler la crise actuelle à Kananga.

### **Mise au point d'une variété de farine de manioc destinée à la panification**

(Bas-Congo, 21/08, ACP) -Le projet " Manioc Mahungu " vient de mettre au point une technologie de fabrication d'une variété de farine de manioc destinée à la préparation du pain et aux autres galettes et beignets, à l'instar de la farine de froment. Cette révélation a été faite à la presse par Mme Mahungu, initiatrice du projet, à l'issue de l'entretien qu'a eu le week-end à Matadi une délégation de l'USAID-IITA (Institut international d'agriculture tropicale) / RDC avec le gouverneur du Bas-Congo Simon Mbatshi Batshia. En réponse à une question, Mme Mahungu a souligné que tout sera mis en œuvre pour accroître la production du manioc au Bas-Congo en vue de la transformation de ce produit en divers sous-produits dérivés, avec l'appui du gouvernement provincial et des organisations non gouvernementales à vocation agricole. Elle a, dans ce cadre, exhorté les femmes à se mobiliser derrière le gouverneur de province dans son effort de promotion de l'agriculture en vue de faire face à la crise alimentaire mondiale qui se profile à l'horizon.

### **La plante médicinale : matière utile pour la restauration et la conservation de la santé**

(Kinshasa, 28/08, ACP) - M. Ngalamulume Katumba, chercheur herboriste, a publié à Kananga, chef-lieu de la province du Kasai Occidental, l'ouvrage intitulé « La plante médicinale : matière utile pour la restauration et la conservation de la santé, vision anthropologique » paru aux éditions « des droits humains ». Ce texte de 167 pages livre des informations fiables sur l'importance de la plante dans l'environnement africain et kasaïen sans aucune prétention de fixer le lecteur au plan de diagnostic, de prévention et de l'administration de produit. Soucieux d'immortaliser les connaissances dans ce domaine, le chercheur herboriste Ngalamulume Katumbu estime que l'identification et les orientations données sur une gamme de plantes médicinaux demeurent, en tous points de vues, des éléments indispensables à la reconstruction du patrimoine culturel détruit à l'aveuglette aux contacts culturels avec l'occident.

**L'administrateur du territoire de Lubero en guerre contre la coupe d'arbres dans sa juridiction** (Nord-Kivu, 28/08, ACP) - L'administrateur du territoire de Lubero, M. Josué Badibanga, a mis fin par décision n° 022/08 du 22/07 2008 à l'autorisation de la coupe d'arbres sans avoir l'aval du Territoire sur l'ensemble de sa juridiction. Le 1<sup>er</sup> article de cette décision donne l'instruction ferme aux chefs de chefferies, chefs de cités, chefs de secteurs, chefs de postes d'encadrement Administratif et à ceux de l'environnement d'en faire large diffusion faute de quoi, explique le texte, le contrevenant sera suspendu de ses fonctions et toutes les planches provenant de ces arbres coupés illicitement seront saisies ainsi que les matériels de la scierie.

### **Atelier de mise à niveau des inspecteurs de l'agriculture du Kasai Oriental**

(Mbuji-Mayi, 28/08, ACP) - Un atelier de mise à niveau des inspecteurs agronomes chefs des districts, des territoires ainsi des ville de Mwene-Ditu et de Mbuji-Mayi s'est tenu du 18 au 20 août 2008 au bureau de l'inspection provinciale de l'Agriculture, pêche et élevage de la province du Kasai Oriental avec l'appui du ministre provincial de tutelle, en vue de préparer et d'analyser l'implication des ingénieurs agronomes dans la campagne agricole de la saison A de l'année 2008-2009. Le Dr. Tshibanda Mupongo, inspecteur provincial de l'Agriculture, a indiqué que cette réunion technique va mettre fin aux rumeurs selon lesquelles le manque d'encadrement des paysans par les agronomes était à la base de la crise alimentaire observée à travers la province. Les participants, une vingtaine d'inspecteurs agronomes et des médecins vétérinaires, ont fait les états des lieux de leurs juridictions respectives dans le souci de relever le déficit. Ils se sont engagés d'accompagner le gouverneur de province dans la lutte contre l'insécurité alimentaire à travers un encadrement technique des paysans valides qui doivent être recensés selon leurs sites.

### **Bukavu: relance de la production agricole dans la partie Nord de Kabare**

(Sud-Kivu, 18/08; Radio Okapi) – La production de bananes, haricots et manioc a été satisfaisante cette année dans la partie Nord du territoire de Kabare située non loin de la ville de Bukavu. Cette amélioration de la moisson a été rendue possible grâce aux immondices déversées gratuitement comme fumier dans les champs des paysans par une association locale dénommée au Sud-Kivu « Amis du Kivu ». Les paysans de Mbobero souhaitent que cette initiative s'étende sur l'ensemble du territoire de Kabare en proie à la pauvreté du sol.

### **Tshilenge: une épidémie de la peste porcine frappe, déjà 50 bêtes tuées**

(Kasai Oriëntal, 27/08, Radio Okapi) - L'épidémie dure déjà depuis moins d'un mois. Elle est jusque là localisée dans le secteur de Kalelu, à 35 kilomètres de Mbuji-Mayi, dans le territoire de Tshilenga. Et selon le médecin vétérinaire de la quarantaine de Tshilenge, il s'agit de la peste porcine. Le Docteur Pierre Freddy Tshibiayi, ce médecin vétérinaire, interdit la consommation de la viande des porcs morts de cette maladie par crainte de la propagation chez les humains. Cet appel semble n'être pas suivi par les villageois du secteur. Donatien Kadima, chef de la localité de Bena Tshimuanga a exprimé ses craintes du fait que la population, y compris lui-même, a déjà consommé et continue de consommer la viande concernée. Un autre motif de son inquiétude, l'élevage porcin constitue la principale activité économique de la contrée. Il regrette ainsi la perte d'un si grand nombre de têtes, ce qui risque d'avoir une incidence négative sur la vie de sa juridiction.

### **Formation des pêcheurs de Beni sur l'environnement**

(Nord-Kivu, 12/08, ACP) - Une formation élargie à toutes les parties prenantes à la pêche (autorités coutumières, politico-administartives) et les services étatiques oeuvrant dans les localités riveraines a été organisée dernièrement à Beni en vue d'obtenir leur implication dans la lutte contre la pêche illicite dans la sous-région. Au terme de ces travaux, les participants venus principalement de Kasenyi, Mahagi-Port, Ndawe, Tchioma dans le district Kyavinyonge, Nyakakoma et Vithsumbi, sur le lac Edouard, ont planché sur le projet des textes qui, une fois légalisés et adoptés par les services compétents congolais, devront accorder une personnalité juridique aux Unités de gestion des ressources en eau de pêche (UGREP). Rappelons que ces structures ont comme principaux défis

la réduction du nombre des pirogues sur les deux lacs, la lutte contre la pêche illicite entre autre, l'utilisation des filets à mailles prohibées et l'interdiction de la pêche dans les frayeurs (lieux de reproduction des poissons). Il faut rappeler que le projet Leaf dont la finalité est de renforcer la collaboration entre l'Ouganda et la RDC, s'est également assigné comme objectif l'éradication de la pauvreté dans les localités riveraines à travers une région rationnelle, durable et concertée des ressources en eau de pêche au niveau des lacs Edouard et Albert surtout au profit des générations futures.

**Kanyama: ruée vers le coltan, hausse générale des prix des produits alimentaires**

(Katanga , 15/08, Radio Okapi) - Un petit seau de maïs est passé de 250 à 900 FC en une année. La population attribue cette situation à la ruée des agriculteurs vers la carrière de coltan. Elle redoute la pénurie alimentaire d'ici l'arrivée de la saison de pluies, surtout qu'aucune solution d'approvisionnement n'est en vue pour cette cité. Tous les produits alimentaires sont frappés parce cette hausse des prix qui varie du double au triple : 250 FC au lieu de 100 pour la mesure de manioc, 2000 FC au lieu de 1000 pour le haricot, 900 FC au lieu de 250 pour le maïs. L'administration du territoire de Kanyama attribue cette hausse à la forte demande, notamment du Kasai Oriental, qui fait frontière avec ce territoire. Les « Mokoko » ou trafiquants pousseurs de vélos viennent par centaines du Kasai pour se procurer les produits alimentaires jusque dans les champs des paysans, avant de repartir chez eux. Pour sa part, la population locale attribue cette pénurie à la faible production agricole de la saison culturale passée. Selon elle, bon nombre de cultivateurs ont préféré aller travailler dans les carrières de coltan situées à 30 kilomètres de Kasese. Malgré les inquiétudes exprimées par plusieurs face à cette menace de crise alimentaire, personne ne semble avoir de solution à proposer avant la prochaine récolte.